

Le Petit Parisien

TRENTÉ ET UNIÈME ANNÉE. — N° 10.727

Le plus fort Tirage des Journaux du Monde entier

LUNDI 12 MARS 1906.

DIRECTION 18, rue d'Enghien, PARIS (10^e) TELEPHONE N° 102.75 — 102.73 — 115.00 Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus	ABONNEMENTS <i>Seine et Seine-et-Oise</i> TROIS MOIS. 5 fr. SIX MOIS. 9 fr. UN AN. 18 fr.	SIX PAGES 5 centimes SIX PAGES TOUTES LES SEMAINES Le Supplément Littéraire Illustré en couleurs (huit pages) LE NUMÉRO 5 CENTIMES	ABONNEMENTS DÉPARTEMENTS ÉTRANGER 6 FR. TROIS MOIS. ... 8 fr. 11 FR. SIX MOIS. ... 15 fr. 22 FR. UN AN. 30 fr.	ANNONCES Les Annonces et Réclames sont reçues à l'OFFICE D'ANNONCES TÉLÉPHONE N° 117.89 10, place de la Bourse, PARIS (2^e)
--	---	--	--	--

LE BARON DE MILLANDE SE PRÉSENTERA AUX PROCHAINES ÉLECTIONS

Après une diète politique sévère à laquelle s'était contrait le baron de Millande à la suite de la mort d'Élodie de Kermarec, nous apprenons aujourd'hui même que le baron a l'intention de remettre le pied à l'étrier. Il a en effet annoncé officiellement son intention de se présenter aux prochaines élections. Voici donc revenir sur le devant de la scène politique locale un de ses acteurs les plus appréciés du public. Pour l'heure, le baron n'a pas fait mention de ses ambitions réelles, mais nul doute que, s'il devait rencontrer le succès, il ne s'arrêterait pas en si bon chemin. Nous n'avons pour l'instant aucune réaction de son adversaire acharné Émile Grognard, mais il semble couru d'avance que celui-ci ne devrait tarder à engager le combat !

NOUVEAU SPECTACLE AU « VIEUX COLOMBIER »

Le public se souvient sans aucun doute de la disparition, aussi subite qu'inattendue, du Professeur Quatromani de la scène parisienne, il y a quatre ans. Rappelons les faits : alors que son spectacle battait son plein, alors qu'il restait encore plus d'une dizaine de dates à l'affiche, le « Professeur Quatromani » avait subitement disparu sans laisser d'adresse, au point que la police avait quelque temps cru à un crime ou à un

enlèvement. Comme aucune demande de rançon ne parvenait à ses proches et que son corps ne refaisait pas surface, l'affaire avait été abandonnée et classée au rang des mystères irrésolus, jusqu'à ce que l'on finisse par apprendre, totalement par hasard, que le magicien avait réapparu quelque part en Asie. Eh bien, aussi brusquement qu'il avait disparu, le Professeur Quatromani est revenu avec un spectacle, dit-on, encore plus époustouflant que les précédents.

(Suite en page 3)

CONFÉRENCE DE L'ABBÉ MÉNARD

On connaît assez la vague d'occultisme qui déferle aujourd'hui sur Paris. Alors que les progrès techniques et scientifiques de notre époque et l'héritage positiviste de la génération de nos parents nous permettent d'espérer la fin prochaine des superstitions en tous genres, les pires pratiques hantent les salons les plus en vue de Paris. On invoque les esprits, on visite les limbes, on appelle le Diable lui-même à sa table. Faut-il que ce cancer soit grave pour qu'un homme d'Église s'en mêle ! Mais ce n'est pas n'importe quel homme d'Église. En effet, l'abbé Ménard pourrait en remonter à beaucoup, tant du côté des athées les plus militants que du côté des croyants les plus fermés. S'intéressant aussi bien à la foi qu'à la science, expert dans ces deux

domaines, l'abbé prétend réconcilier l'un et l'autre dans une formulation originale : faire reculer tous les obscurantismes, aussi bien matérialistes que spirituels. L'abbé expliquera donc pourquoi il est dangereux de se livrer à des pratiques occultes, et en quoi une foi éclairée par la raison peut permettre de venir à bout des terreurs que l'homme déchaîne lui-même sur la terre.

Gageons que la conférence qu'il tiendra demain soir à 19h en sa paroisse de Saint-Médard, dans le 5^e arrondissement, recevra un chaleureux accueil.

ESPOIRS DANS LE TRAITEMENT DE LA FOLIE ?

On sait que le traitement par hypnose, mis en vogue par un médecin viennois il y a une quinzaine d'années, est en passe d'être abandonné. Eh bien, le professeur Janin, exerçant à la clinique Sainte-Anne, a mis au point une nouvelle méthode de suggestion hypnotique qui, dit-il, permettrait de remettre ce traitement à l'honneur. Sans entrer dans les détails trop précis de sa méthode, le Pr Janin nous a déclaré que son procédé permettait en effet de remonter à des souvenirs profondément enfouis dans la mémoire.

(Suite en page 5)

OFFRE DE RÉCOMPENSE

Madame Jussieux, résidant au 3 rue Champollion, offre une forte récompense à quiconque lui ramènera son chat Garou. L'animal, noir comme du charbon, a disparu dans la nuit d'avant-hier.

FAITS DIVERS

TUÉ PAR UN FIACRE

Hier matin vers onze heures et demie, M. Pinchon, âgé de cinquante-cinq ans, courtier de publicité, demeurant 65, rue Traversière, à Asnières, longeait à bicyclette, le boulevard Saint-Germain. Il fut renversé par un fiacre et expira à l'hôpital de la Charité.

M. Dery, commissaire de police du quartier Saint-Thomas-d'Aquin a ouvert une enquête afin d'établir les responsabilités de ce lamentable accident.

UN OBUS DANS UNE CAVE

La concierge de la maison située 17, rue Feydeau, a trouvé, hier matin, enfoncé dans le sol d'une cave, un obus portant le matricule de l'armée allemande.

Ce souvenir du siège de Paris a été transporté à Vincennes, au service de la direction de l'artillerie.

AGENTS ATTAQUÉS

La nuit dernière, vers minuit, un rôdeur, Louis Gobert, se disputait avec une jeune femme à la porte d'un bal-musette de la rue du Grenier-Saint-Lazare. Trois agents survinrent et voulurent faire cesser ce scandale. Comme le bandit se montrait agressif, ils lui mirent la main au collet.

Le malfaiteur se dégagea et, portant la main à ses lèvres, fit entendre plusieurs coups de sifflet.

Aussitôt du bal-musette sortirent des rôdeurs et des filles qui, armés de chaises et de bouteilles, entourèrent les agents d'un air menaçant.

Ceux-ci, se voyant en danger, dégainèrent. La fureur de leurs agresseurs n'en devint que plus vive et une terrible bagarre se produisit.

Les représentants de l'autorité allaient certainement succomber quand plusieurs de leurs collègues se portèrent à leur secours.

Louis Gobert et un nommé Ernest Chassang ont été arrêtés. M. Guicheteau les a envoyés au dépôt.

Les trois gardiens de la paix, MM. Perdriest, Lemulnier et Bruel, blessés sur diverses parties du corps, ont été, après pansement, reconduits à leur domicile.

ENCORE UNE MAIN SANGLANTE

M. Picot, commissaire de police, a envoyé, hier, à la morgue, une main humaine dont la section paraît assez récente et qui a été retirée hier matin de la Seine où elle semble avoir séjourné une huitaine de jours.

Les médecins qui ont examiné le funèbre débris croient pouvoir affirmer qu'ils se trouvent en présence d'une pièce anatomique.

UN TERRASSIER ENSEVELI

Par suite d'un éboulement survenu hier soir, un terrassier, M. Martin, qui travaillait au fond d'un puits sur les chantiers du Métropolitain, place d'Italie, a

été enseveli. Au bout d'une demi-heure d'efforts, les pompiers et les ouvriers sont arrivés à dégager le malheureux qui était grièvement blessé. Il a été transporté à l'hôpital de la Pitié.

DEUX OUVRIERS POIGNARDÉS

Deux amis, MM. François Tonny, âgé de dix-neuf ans, ébéniste, rue de Montreuil, et Hector Filarcaux, dix-huit ans, sculpteur, rue des Pyrénées, avaient passé la soirée d'hier dans un débit de vin de la rue Faidherbe (onzième arrondissement).

Vers minuit, comme ils quittaient cet établissement, ils furent entourés par une quinzaine d'individus à mines patibulaires qui, en brandissant des poignards et des casse-tête, leur enjoignirent de vider leurs poches.

Les deux ouvriers voulurent parlementer. Les agresseurs se ruèrent alors sur eux et les lardèrent de coups de couteau. Après les avoir dévalisés, les bandits prirent la fuite. Relevés par des passants qui avaient assisté à cette scène révoltante sans oser intervenir, MM. Tonny et Filarcaux, qui baignaient dans une véritable mare de sang, furent portés dans une pharmacie. M. Filarcaux avait, au bas-ventre, d'horribles blessures. Son état fut jugé absolument désespéré. M. Tonny avait reçu trois coups de poignard au côté droit. Malgré des soins énergiques, il demeura sans connaissance.

Tous deux furent conduits à l'hôpital Saint-Antoine.

Le commissaire de police du quartier recherche activement les redoutables apaches, auteurs de ce double meurtre.

NOCE ENSANGLANTEE

Une tapissière dans laquelle se trouvaient deux jeunes mariés et leurs invités suivait, hier matin, la rue des Pyrénées pour se rendre à un restaurant situé dans le bois de Vincennes. Soudain, par suite d'un faux mouvement, le marié, Hector Boulanger, âgé de vingt-

neuf ans, garçon coiffeur, perdit l'équilibre et s'abattit sur le sol.

À ce moment passait un camion chargé de terre. Avant que le malheureux eût pu se relever, l'une des roues du lourd véhicule lui broya affreusement la cuisse droite. Il fut en outre gravement contusionné sur diverses parties du corps.

Pendant que l'on emmenait la jeune femme, qui s'était évanouie, M. Boulanger recevait quelques soins dans une pharmacie. Une voiture d'ambulance le conduisit ensuite à l'hôpital Saint-Antoine.

EN REVENANT DU BAL

Après avoir passé la soirée dans un bal de société, M. Méchu, marchand de vin, avenue du Bel-Air, et sa femme, regagnaient, la nuit dernière, leur domicile. Comme ils passaient boulevard de Picpus, une dizaine d'apaches leur barrèrent la route. M. Méchu sortit son revolver son épouse appela au secours. Efforts malheureusement superflus. Un rôdeur s'élança sur le mari et, d'un coup de couteau dans la poitrine, le mit hors d'état de se défendre. Les autres se chargèrent de la femme. Ils la ligotèrent, la bâillonnèrent, puis lui arrachèrent ses bijoux, sa sortie de bal et son sac à main contenant une trentaine de francs.

Relevés par les agents, quelque temps après, M. et Mme Méchu se firent reconduire à leur domicile.

LA VENGEANCE DU CAMBRIOLEUR

Un certain Jacques Renyé, âgé de vingt-six ans, avait été surpris, il y a quelque temps, comme il cambriolait un appartement, à la Plaine-Saint-Denis.

Condamné à un emprisonnement de deux mois, il avait voué une haine mortelle à l'un des témoins, M. Pierre Falot, marbrier, dont la déposition avait été particulièrement accablante pour lui.

Sitôt sorti de Fresnes, il jura de se venger.

Ayant acquis la certitude que son ennemi devait rentrer chez lui, la nuit dernière, à une heure avancée, il alla l'attendre, bien décidé à ne pas le manquer.

Vers minuit, un homme parut. Ne doutant pas qu'il eût devant lui le maudit marbrier, le cambrioleur se précipita sur l'infortuné et lui porta par-dessus le dos un furieux coup de couteau.

Par bonheur l'arme dévia et n'atteignit que l'épaule gauche, faisant une blessure relativement peu grave.

Mais quels ne furent pas la stupefaction et le désappointement du meurtrier en voyant survenir au même instant M. Falot en personne.

Il y avait maldonné. Le blessé était un pauvre serrurier, M. Joseph Reboutti, âgé de trente-huit ans, qui n'était pour rien dans sa condamnation.

Immédiatement arrêté, Jacques Renyé a été envoyé au dépôt. Quant à son innocente victime, elle a été transportée à l'hôpital de Saint-Denis.

UNE SINGULIÈRE MISSION

Une femme toute vêtue de noir pénétrait hier dans l'église Saint-Médard. Ayant avisé le bedeau, elle s'approcha de lui et lui remit un paquet soigneusement ficelé. « C'est pour monsieur l'abbé, déclara-t-elle, il n'y a pas de réponse attendue ». Puis elle disparut. Empli d'un pressentiment étrange et en l'absence de l'abbé, le bedeau se risqua à entrouvrir le colis. Ce qu'il aperçut l'encouragea à l'ouvrir tout à fait. Une macabre surprise attendait là. En effet, à l'intérieur de la boîte se trouvait, reposant sur un coussin, les jambes légèrement repliées, le cadavre d'un nouveau-né entouré de gui. Une lettre accompagnait le singulier paquet. Celle-ci était rédigée dans un dialecte germanique peu courant et il fallut quelque temps pour trouver quelqu'un qui pût la déchiffrer. En substance, elle disait ceci : « Monsieur, j'ai commis une terrible faute dont Dieu me punit bien aujourd'hui. » (suite en page 4)

Le Petit Parisien

TRENTÉ ET UNIÈME ANNÉE. — N° 10.728

Le plus fort Tirage des Journaux du Monde entier

MARDI 13 MARS 1906.

DIRECTION 18, rue d'Enghien, PARIS (10^e) TELEPHONE N° 102.75 — 102.73 — 115.00 Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus	ABONNEMENTS <i>Seine et Seine-et-Oise</i> TROIS MOIS. 5 fr. SIX MOIS. 9 fr. UN AN. 18 fr.	SIX PAGES 5 centimes SIX PAGES TOUTES LES SEMAINES Le Supplément Littéraire Illustré en couleurs (huit pages) LE NUMÉRO 5 CENTIMES	ABONNEMENTS DÉPARTEMENTS ÉTRANGER 6 FR. TROIS MOIS. . . . 8 fr. 11 FR. SIX MOIS. . . . 15 fr. 22 FR. UN AN. 30 fr.	ANNONCES Les Annonces et Réclames sont reçues à l'OFFICE D'ANNONCES TÉLÉPHONE N° 117.89 10, place de la Bourse, PARIS (2^e)
--	--	--	---	--

CRIME AU JARDIN DU LUXEMBOURG

Alors que la rue du Vieux-Colombier et le boulevard Saint-Germain résonnaient encore du scandale provoqué par le spectacle du Professeur Quatromani, un cri terrible a retenti dans le jardin du Luxembourg. Passé un moment déffroi, les badauds présents se sont prudemment approchés du jardin pour y découvrir le corps horriblement mutilé d'une jeune femme. La police, certes déjà sur les lieux pour prévenir l'émeute du spectacle, et donc bien occupée à cette tâche, n'a pu empêcher la foule d'investir le jardin dès lors qu'il a paru clair que tout danger était écarté. Les fonctionnaires de police n'ont pu que péniblement, et dans la plus grande confusion, faire évacuer les lieux.

(Suite en page 3)

SPECTACLE À SCANDALE

LA PREMIÈRE REPRÉSENTATION DU NOUVEAU SPECTACLE DU
 « PROFESSEUR QUATROMANI » S'EST SOLDÉE PAR UNE QUASI-ÉMEUTE

On peut dire que le Professeur Quatromani n'a pas raté son retour ! En effet, le spectacle qu'il a produit hier soir au « Vieux Colombier » s'est quasiment terminé par une émeute. Le public s'attendait à quelque chose d'impressionnant, il n'a pas été déçu. Il semblerait que durant ses longues années d'absence, le Professeur Quatromani se soit fait une spécialité de la communication avec l'au-delà. Il prétend désormais pouvoir appeler fantômes et autres revenants à participer à son spectacle, ce qui en soi est le fonds de commerce de n'importe quel médium, mais surtout pouvoir les faire parler dans une langue compréhensible par tous, et même leur permettre de se matérialiser. Que l'on juge plutôt : à huit heures du soir, le théâtre était comble. Plus une seule place à vendre depuis des jours. Le rideau se lève sur une scène totalement dépourvue.

(Suite en page 4)

SUGGESTION HYPNOTIQUE

Hier soir, à la Sorbonne, devant un amphithéâtre plein à craquer, le professeur Janin a fait une démonstration de son nouveau traitement hypnotique. La méthode a paru relativement classique, et on ne sait pas très bien en quoi consiste la « nouveauté ». Peut-être dans la position du patient, mais le professeur Janin n'a pas voulu être plus explicite à ce sujet, arguant de ce que, n'ayant encore pu faire reconnaître sa récente découverte comme sienne et espérant encore faire quelques progrès, il ne voulait pas qu'un quelconque plagiaire puisse s'attribuer ses mérites.

(Suite en page 5)

CONFÉRENCE DE L'ABBÉ MÉNARD

En ces journées quelque peu agitées où l'on ne sait plus très bien si Paris est le théâtre de manifestations surnaturelles ou le jouet de personnes peu scrupuleuses, il n'est pas inutile de rappeler que l'abbé Ménard tiendra ce soir à 19h, en sa paroisse Saint-Médard, une conférence qui s'intitule : « Pour des croyances et des pratiques rationnelles ».

(Suite en page 7)

INONDATION D'UN ASILE

Les crues récentes n'épargnent pas même les plus malheureux. On sait qu'au 7 de la rue des Grands-Augustins se trouve un asile qui accueille les malheureux qui ont perdu la raison. Cette nuit, alertés par des bruits qui montaient des sous-sols où sont logées certaines de ces pauvres âmes, les gardiens ont constaté que le niveau de l'eau montait dangereusement. Et que certains pensionnaires avaient déjà de l'eau jusqu'à la ceinture. Ils ont aussitôt fait remonter tout le monde, mais comme ils manquaient de place dans leur maison, ils ont confié les malades qu'ils jugeaient inoffensifs à la paroisse voisine. Hélas, pendant le trajet, une des aliénées s'est échappée, ou plus vraisemblablement s'est égarée dans la nuit. Cette personne a été décrite par ses gardiens comme une femme tout à fait inoffensive, mais complètement perturbée. Elle n'a jamais eu le moindre

accès de violence, mais un traumatisme récent et inconnu a totalement fait chavirer son esprit. On peut aborder la femme sans crainte, et le meilleur service à lui rendre est de la ramener au commissariat de quartier, qui la confiera à un établissement qui prendra soin d'elle.

CHAMPIGNY-SUR-MARNE : BATAILLE POLITIQUE EN PERSPECTIVE

Les réactions à l'annonce dans nos colonnes de la candidature du baron de Millande n'ont pas tardé. Émile Grognard, qui se voyait déjà remporter les prochaines élections, semble ne pas décolérer. « La vieille réaction royaliste ne passera pas », a-t-il assuré.

FAITS DIVERS

SCÉLÉS BRISÉS

Des inconnus ont brisé, la nuit dernière, rue de Calais, les scellés, apposés sur les portes de la chapelle des missionnaires d'Issoudun, expulsés en vertu de la loi sur les congrégations.

M. Cornette, commissaire de police du quartier Saint-Georges, les a fait réapposer et a ouvert une enquête.

Le mois dernier déjà, un fait semblable s'était produit au même endroit.

SUICIDE D'UN NÉGOCIANT

Hier matin, à neuf heures, une détonation partant d'une chambre située au deuxième étage d'un hôtel meublé de la rue du Départ, mettait le personnel de la maison en émoi. On se précipita vers la pièce dont on enfonça la porte. Sur la descente de lit gisait, la tempe droite trouée par une balle de revolver, un voyageur qui s'était fait inscrire, quatre jours auparavant, sous le nom de M. Jean Deblanc, âgé de quarante-quatre ans, négociant en tissus, à Rouen, et disait être venu à Paris pour ses affaires.

On suppose que c'est dans une crise de neurasthénie qu'il s'est donné la mort.

M. Guichard, commissaire de police du quartier Montparnasse, a procédé aux constatations d'usage et prévenu la famille du désespéré, qui occupe une haute situation à Rouen.

UN CADAVRE AU BOIS DE BOULOGNE

Des gardes du bois de Boulogne ont découvert, hier, entre les portes de la Muette et de Passy, près du bastion n° 57, le cadavre d'un jeune homme paraissant âgé de vingt-cinq ans environ, et dont la tête était percée d'une balle.

Il était vêtu d'un pardessus et d'un complet veston gris foncé, et chaussé de bottines jaunes. On a trouvé dans la poche du gilet du défunt une montre et une chaîne en or, mais aucun papier d'identité ne se trouvait dans les vêtements.

M. Bacot, commissaire de police, a ouvert une enquête afin d'établir si l'on se trouve en présence d'un suicide ou d'un crime.

LES DRAMES DU DIVORCE

Les rares passants qui suivaient la nuit dernière, vers une heure, la rue Pajol étaient mis en émoi par les cris : « Au secours ! à moi ! il me tue ! » provenant d'un hôtel meublé.

Soudain une fenêtre du deuxième étage s'ouvrit avec fracas et une femme sommairement vêtue de sa chemise y parut. Elle se cramponnait à la barre d'appui, comme si quelqu'un eût cherché à la précipiter dans le vide.

Des gardiens de la paix pénétrèrent dans l'hôtel, réveillèrent le logeur et, en sa compagnie, montèrent au deuxième étage. Ils durent enfoncer la porte de la chambre, fermée intérieurement à double tour.

Contrairement à leur attente, la locataire, Mme Mélanie Jumez, âgée de vingt-cinq ans, était seule. À leur vue, elle se jeta à genoux et, joignant les mains, gémit :

- Sauvez-moi, messieurs ! mon mari est là, il veut me poignarder... Ah ! le lâche !...

Les agents entraînent la malheureuse, après lui avoir jeté des vêtements sur les épaules et la conduisirent au commissariat de police.

En interrogeant le logeur, le commissaire apprit que Mme Jumez était en instance de divorce. Mariée depuis peu, elle avait dû quitter récemment le domicile conjugal et elle en avait éprouvé un tel chagrin qu'elle avait perdu la raison.

Elle a été envoyée à l'hôpital Sainte-Anne.

AGRESSION INEXPLICABLE

Le boulevard Ney est fréquemment le théâtre de sanglantes agressions. Hier soir, un journalier, M. Simon Germain, âgé de quarante ans, qui regagnait son domicile, boulevard National, à Clichy, a été assailli par une bande de rôdeurs. Sans provocation aucune de sa part, ils lui ont porté, au bas-ventre, plusieurs coups de couteau. Après quoi, ils se sont enfuis.

Relevé par des employés de l'octroi, M. Germain a été transporté à l'hôpital Lariboisière.

Ce meurtre est inexplicable : les malfaiteurs ont, en effet, négligé de dévaliser leur victime, qui avait sur elle une montre en or et une somme importante.

La police les recherche.

LA « TERRASSE » CAMBRIOLE

La « Terrasse », une solide commère, de son vrai nom Léonie Gourtier, âgée de quarante-cinq ans, avait reçu de son amant de précieuses leçons de cambriolage. Celui-ci mourut, emporté par un chaud et froid contracté une nuit sur un toit d'où il guettait le départ d'un locataire d'un étage supérieur.

Hier matin, habillée en homme, la « Terrasse » se fit pincer rue du Faubourg-Saint-Martin par un ouvrier boulanger, dont elle dévalisait le logement. Elle ne perdit pas son sang-froid. Sautant sur « l'intrus », elle le fit certainement réclut à l'impuissance si les cris d'appel de sa victime n'avaient été entendus.

La « Terrasse » médite, en ce moment au dépôt, sur les inconvénients du métier de cambrioleuse.

UNE NOUVELLE ESCROQUERIE

M. Coeuille, commissaire de police du quartier Saint-Lambert, vient d'envoyer au dépôt un sieur Paul Maillat, âgé de quarante ans, demeurant en garni rue Blomet, qui pratiquait, depuis un mois, un nouveau genre d'escroquerie.

Maillat abordait, le matin, l'un des pauvres hères qui déambulent d'ordinaire aux abords des abattoirs de Vaugirard et lui tenait ce langage.

- Veux-tu gagner dix sous ?

L'interpellé répondait naturellement par l'affirmative.

Alors, l'escroc lui remettait un faux certificat d'indigence prétendument revêtu du cachet du commissariat de Saint-Lambert et l'envoyait à l'hôpital Necker. Là, il touchait un secours variant de 3 à 5 francs.

Paul Maillat l'attendait et empochait la différence. À ce jeu, il avait ainsi escroqué 250 francs.

Il a été arrêté, hier matin, rue de Sèvres, au moment où il remettait, à son complice d'occasion, la prime habituelle de cinquante centimes.

Ce dernier, Jules Perdreau, âgé de trente-huit ans, a suivi Maillat au dépôt.

LUGUBRES TROUVAILLES

- Un garçon livreur, M. Théodore Aubry, a trouvé, hier matin, sous une porte, rue Saint-Pierre-Amelot, le cadavre d'un enfant nouveau-né, enveloppé dans un paquet de chiffons. Le corps était en décomposition et il a été absolument impossible d'établir le sexe du pauvre petit être.

Ces lugubres débris ont été envoyés à la morgue par M. Nadeaud, commissaire de police.

- Un marinier, M. Louis Mouton, apercevait, hier matin, sur la berge du quai d'Austerlitz, un volumineux paquet fait d'une toile déballage. Il alla le ramasser et constata qu'il contenait le cadavre d'un enfant du sexe masculin, paraissant âgé d'un mois environ. Le corps était dans un état complet de décomposition.

M. Yendi, commissaire du quartier de la Salpêtrière, a ouvert une enquête.

ÉTRANGES INCIDENTS AU ZOO DE VINCENNES

La semaine passée a vu se produire d'étranges incidents au zoo de Vincennes. Il semblerait en effet que, plusieurs jours de suite, des individus se soient introduits nuitamment dans le zoo. Le gardien, réveillé par des grognements en provenance de l'enclos des loups, n'a pu que constater des traces semblant indiquer que quelqu'un avait tenté de s'introduire dans l'enclos des animaux. Comme l'incident se reproduisait, le gardien a décidé de faire une « planque ». Mais il semblerait que le brave homme se soit assoupi et qu'il ait été brusquement tiré de son sommeil par de nouveaux grognements, juste à temps pour voir une forme fantomatique s'enfuir. Choqué par cette apparition, le gardien a été hospitalisé à Sainte-Anne où il poursuit une cure de désintoxication.

Le Petit Parisien

TRENTE ET UNIÈME ANNÉE. — N° 10.729

Le plus fort Tirage des Journaux du Monde entier

MERCREDI 14 MARS 1906.

DIRECTION 18, rue d'Enghien, PARIS (10^e) TELEPHONE N° 102.75 — 102.73 — 115.00 Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus	ABONNEMENTS <i>Seine et Seine-et-Oise</i> TROIS MOIS. 5 fr. SIX MOIS. 9 fr. UN AN. 18 fr.	SIX PAGES 5 centimes SIX PAGES TOUTES LES SEMAINES Le Supplément Littéraire Illustré en couleurs (huit pages) LE NUMÉRO 5 CENTIMES	ABONNEMENTS DÉPARTEMENTS ÉTRANGER 6 FR. TROIS MOIS. . . . 8 fr. 11 FR. SIX MOIS. . . . 15 fr. 22 FR. UN AN. 30 fr.	ANNONCES Les Annonces et Réclames sont reçues à l'OFFICE D'ANNONCES TÉLÉPHONE N° 117.89 10, place de la Bourse, PARIS (2^e)
--	--	--	---	--

LE PROFESSEUR QUATROMANI RÉCIDIVE

Le spectacle du Professeur Quatromani a de nouveau provoqué un énorme scandale cette nuit. Il devrait être interdit dans la journée. En effet, les autorités semblent estimer que celui-ci porte atteinte à la bonne tenue des opérations électorales se déroulant actuellement à Champigny-sur-Marne. L'illusionniste lui-même pourrait bien être arrêté.

(Suite en page 3)

PROCHAINE CONFÉRENCE DU PROFESSEUR JANIN

Le professeur Janin a fait savoir hier que, suite à la démonstration de sa nouvelle méthode donnée vendredi soir, il est parvenu à des résultats qui lui semblent définitifs. Il se propose donc de révéler les détails de ce qu'il convient d'ores et déjà d'appeler la « Méthode Janin » dans une conférence qu'il donnera le 18 avril, le temps pour lui de formaliser l'ensemble de ses découvertes.

(Suite en page 7)

LES DÉVOTIONS CONTRE LES DIABLES

Sont-ce les événements récents qui attisent les inquiétudes ? Toujours est-il que nous recevons un abondant courrier de lecteurs sur la question des « Diables » et de la manière de s'en protéger. Hier, les autorités ecclésiastiques nous avaient priés de bien vouloir faire paraître un article à ce sujet. Aujourd'hui,

nous avons souhaité demander à l'abbé Ménard son avis sur la question.

(Suite en page 5)

PIÈRE DE TOQUER AVANT D'ENTRER !

M. Lumignon, qui tient une échoppe de produits ésotériques au 5 de la rue Bertholet, nous demande depuis quelques jours d'insérer cette annonce dans notre journal. En effet, depuis une quinzaine, des individus mal intentionnés semblent visiter nuitamment son échoppe. M. Lumignon les prie de bien vouloir se rendre chez lui à ses heures d'ouverture et de bien vouloir lui restituer les « œufs de basilic » volés. Il rappelle aux voleurs que des objets magiques dérobés de telle sorte ne peuvent que porter malheur, voire se révéler extrêmement dangereux dans des mains inexpertes.

FAITS DIVERS

LE JARDIN DU MUSÉE DE CLUNY THÉÂTRE D'UN NOUVEAU MEURTRE ATROCE !

C'est encore à la faveur du tumulte provoqué par le spectacle du Professeur Quatromani qu'a eu lieu, cette nuit, un nouveau meurtre dans le jardin du musée de Cluny, non loin du jardin du Luxembourg. Une fois de plus, alors que l'émeute battait son plein, les passants ont pu entendre un cri déchirant provenant du jardin de Cluny. Plus vives que la veille, les forces de l'ordre ont pu rapidement interdire à la foule de pénétrer sur les lieux du crime, car c'était bien d'un crime qu'il s'agissait, encore que le moyen en soit peu compréhensible. Dans la journée, les autorités de police nous avaient informés que la première victime avait été affreusement mutilée. Eh bien, les premières constatations tendent à montrer que la morte d'hier soir portait exactement les mêmes signes morbides. On a de plus relevé autour du cadavre des traces de pattes d'un énorme chien, qui pourraient bien être l'élément terrifiant de l'affaire. Aucune information supplémentaire ne nous a été transmise pour l'heure, mais espérons que, ce soir, les alentours du jardin du Luxembourg seront sous bonne garde...

LE CADAVRE DU BOIS DE BOULOGNE

Nous avons dit, hier, que le cadavre d'un jeune homme de vingt-cinq à trente ans, qui venait de se suicider en se tirant une balle de revolver dans la tête, avait été trouvé dans un fourré par les gardes du bois de Boulogne. Son identité a pu être établie à la morgue, où le corps avait été transporté. C'est un nommé John Challner, originaire de Glasgow, où il était domicilié. Il était venu tout récemment en France avec l'intention de se suicider, à la suite de chagrins intimes. Sa famille a été avisée du décès.

UN SINGULIER TESTAMENT

Surpris de n'avoir pas vu, depuis deux jours, un de ses locataires, M. Marcel, âgé de soixante-deux ans, rentier, la concierge d'un immeuble de la rue de la Villette, prévint, hier, le commissaire de police du quartier. Ce magistrat fit ouvrir la porte de l'appartement et trouva le rentier pendu.

Sur une table était placée une grande feuille de papier sur laquelle on lisait ces mots :

Voici mes dernières volontés. Je veux être enterré comme un malheureux... On trouvera dans mon secrétaire des titres et des billets de banque. Je demande que te tout soit placé dans mon cercueil... Je n'ai pas de parents, et comme je hais l'humanité, je ne veux pas que les hommes profitent de ma fortune... Je me suicide

parce que la vie me dégoûte.

P. S. - Je laisse 50 francs à ma concierge parce qu'elle m'a fréquemment ciré mes chaussures.

Marcel G...

Après avoir pris connaissance de cet étrange testament, le commissaire de police a apposé les scellés sur les meubles et sur les portes de l'appartement.

LES DISPARITIONS

Un gamin de quinze ans et trois mois, le petit Marcel Légglise, a quitté le 6 mars le domicile de ses parents, de braves gens habitant 13, avenue Parmentier. Depuis lors il a été impossible de découvrir sa trace. Imbu d'idées de voyages romanesques, cet enfant s'est mis en route à l'aventure. Voici son signalement :

Taille, 1 m. 66 ; cheveux noirs coupés ras. Il était vêtu d'un veston et d'un gilet de drap « tigré » foncé ; d'un pantalon noir ; chaussé de souliers dits brodequins, lacés.

Il a emporté, plié dans un journal, un complet-veston de couil gris ardoise dont il pourrait se vêtir malgré la température actuelle.

Les parents seront reconnaissants envers toute personne qui pourra leur fournir une indication quelconque sur son sort.

Un bien triste accident s'est produit, hier matin, rue de la Chapelle. Un palefrenier, M. Émile Aubry, âgé de vingt-neuf ans, demeurant rue de Suez, conduisait un jeune cheval chez un maréchal ferrant. Soudain, effrayé par les teuf-teuf d'une automobile, l'animal se mit à ruer et, d'un coup de sabot, défonça la poitrine de son conducteur. Projeté sur le sol, le malheureux jeune homme, qui rendait par la bouche un sang noirâtre, ne tarda pas à expirer.

Un commencement d'incendie s'est déclaré hier soir dans l'atelier de M. Paillard, cordonnier, rue Falguière. Il a été rapidement éteint par les pompiers de la rue Violet.

Les dégâts s'élèvent à plusieurs centaines de francs.

UNE MORT ÉTRANGE

Au hameau de Bel-Air. - Un homme carbonisé. - Les premières constatations. - L'autopsie réclamée nécessaire.

(De notre correspondant particulier)

Coulommiers, 13 mars.

Il n'est bruit, dans toute la région, que de la mort tragique d'un manouvrier, M. Gustave Raby, âgé de cinquante-six ans, habitant au hameau de Bel-Air, commune de Saint-Augustin.

La nuit dernière, vers deux heures, Mme Raby, née Marie Lacroix, âgée de quarante-huit ans, venait frapper violemment à la porte d'une de ses voisines, la dame Desgranges, en lui criant :

- Venez vite, mon mari est mort !

Mme Desgranges ne répondant pas, la femme Raby courut à Mauperthuis réveiller son beau-frère, Raoul. Ce dernier l'accompagna. En pénétrant dans la maison, il recula pétrifié d'horreur en voyant devant la cheminée le cadavre de Gustave Raby, en partie carbonisé.

Aux questions que lui posa le frère de son mari, la femme Raby répondit qu'elle n'avait pas entendu Raby quitter le lit dans lequel ils reposaient tous deux, mais que, s'étant levée pour satisfaire un besoin pressant, elle avait, à son retour, trouvé le corps brûlé à cet endroit.

Dès qu'ils eurent connaissance du décès du manouvrier,

les gendarmes se livrèrent à une enquête sommaire. L'hypothèse d'un suicide ou d'un accident leur ayant semblé invraisemblable, ils avisèrent sans tarder le parquet de Coulommiers.

Le docteur Lorimy, médecin légiste, a refusé le permis d'inhumation et l'autopsie du cadavre a été ordonnée.

UN CHEVAL EMBALLÉ

M. Nicolas Delowsky, âgé de quarante-cinq ans, ancien écuyer à la cour de Russie, habite depuis deux ans, à Paris, un splendide hôtel avenue Marceau. Il revenait, hier matin, de sa promenade quotidienne lorsque, dans l'avenue du Bois-de-Boulogne, son cheval prit peur au passage d'une automobile et s'emballa.

L'animal gagna à toute vitesse la place de l'Étoile et vint s'abattre contre la baraque d'une marchande de fleurs, Mme veuve Germaine Hébert, âgée de trente ans, demeurant 56, rue Brunel. L'édicule fut renversé et le cheval se tua net.

M. Delowsky avait été projeté sur la chaussée. Il portait une profonde blessure à la tête et avait la jambe droite brisée.

Par un heureux hasard, Mme Hébert en était quitte avec quelques contusions.

M. Delowsky est soigné à son domicile.

FABRIQUE DE FAUX

On a encore découvert une nouvelle fabrique de faux tableaux à Passy. Cette activité, apparemment fort lucrative, est fréquente à Paris, et assez difficilement repérable quand elle est pratiquée avec doigté. Il paraît que nos musées nationaux en sont pleins. Le baron de

Millande aurait à lui seul une collection de faux avoisinant les quatre mille francs. (suite page 4)

POUR MAIGRIR
sûrement, sans nuire à la santé
PRENEZ LE
Thé Mexicain du Dr Jawas
Seul remède végétal
dépuratif et inoffensif.
Amaigrissement
naturel et bienfaisant qui
réduit les hanches et le
ventre; efface le double
menton et amincit la taille.
Avec le Thé Mexicain du
Dr Jawas on reste ou on
redevient jeune et mince.
RENOMMÉE UNIVERSELLE
La Boîte : 6 fr. les 6 Boîtes : 28 fr. (1^{er} mandat.
Pharmacie Vivienne, 16, Rue Vivienne, Paris et partout.

SIROP de RAIFORT IODÉ
de **GRIMAULT & C^e**
Ordonné par les médecins à la place du sirop antiscorbutique et de l'huile de fove de morue, pour combattre le lymphatisme, les gourmes, les éruptions de la peau chez les enfants pâles, chétifs et délicats, pour faire fondre les glandes du cou et ramener l'appétit.
Dépôt : P^{er} VIAL, 1, rue Bonaparte

Le 4^e Fascicule 10^{cent.}
paraît aujourd'hui
Les 1^{er} et 2^e Fascicules ensemble
EN VENTE Partout : 5 centimes

LES MESSSES NOIRES

par ROLAND BRÉVANNES
Le Fascicule 10^{cent.}
2 Fascicules par Semaine.

ABONNEMENT aux
30 Premiers Fascicules
3^e Mandat, Bon ou Timbres
LIBRAIRIE des PUBLICATIONS POPULAIRES
16, Rue des Fossés-St-Jacques, PARIS.



Du bruit autour d'un projet de mariage

28 Mars
1902

Champigny-sur-Marne est à l'heure actuelle en pleine ébullition. En effet, les deux familles possédant la plupart des terres alentour de la commune ont décidé d'un curieux mariage.

On connaît les frasques du baron de Millande et sa réputation quelque peu « sanguine ». Aussi s'étonnera-t-on que la famille de Kermarec ait choisi de marier sa fille aînée, Élodie, à ce singulier personnage. Que peuvent bien avoir en commun cette jeune fille raffinée et le baron à la réputation pour le moins sulfureuse ? Eh bien, c'est fort simple : un titre et surtout... des terres !

En effet, si ce mariage devait se concrétiser, la quasi-totalité des terres entourant la commune serait réunie sous un seul nom, celui du baron de Millande. Il n'en fallait pas moins à Émile Grognard, le nouvel opposant politique du baron, pour monter au créneau et dénoncer une manœuvre féodale visant à mettre le peuple sous son joug. Émile Grognard a rappelé qu'en 1789, les paysans de la région, dans leur cahier de doléances, avaient expressément demandé que l'on interdise le monopole des terres par quelques-uns. Il dénonce donc dans ce projet une manœuvre réactionnaire ramenant la commune à des pratiques abolies depuis la Révolution. « Cela laisse bien présager de la manière dont le baron entend user de ses avantages d'élu », a déclaré M. Grognard. « Il n'y a qu'un moyen pour lui de prouver sa bonne foi aux électeurs : renoncer à ce mariage ! »

DRAME À CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Un drame terrible s'est produit hier soir dans la petite localité de Champigny-sur-Marne, située à une heure de Paris. Mademoiselle Élodie de Kermarec était allée passer la soirée chez son fiancé, le baron de Millande, dont la propriété se trouve dans le petit village, à l'exact opposé du domaine familial des de Kermarec. Les fiançailles étant annoncées depuis un moment et le mariage ne devant plus tarder, en dépit de l'opposition qu'avaient pu y manifester les élus de Champigny, nul ne s'inquiéta de ne pas voir la jeune femme rentrer à la nuit. Il en fut tout autrement au matin, lorsque son cheval revint sans sa cavalière dans la propriété familiale. On se mit aussitôt à la recherche de la jeune femme dans le plus grand émoi. On ne tarda pas à la retrouver, son corps sans vie gisant le long de la rivière voisine, en aval de la propriété du baron. Les premiers éléments de l'enquête peuvent laisser penser à un accident de cheval. En effet la malheureuse portait un hématome assez important à la tempe gauche, sans doute dû à une branche basse. Le commissaire Gauche étant en charge de l'enquête, nul doute que le mystère, s'il y en a un, sera rapidement élucidé.

Pour l'heure, toute la rédaction du journal présente ses plus sincères condoléances à une famille dans l'affliction.

8 Mai 1902

Premiers résultats de l'enquête sur la mort d'Élodie de Kermarec

L'enquête sur la mort tragique d'Élodie de Kermarec, habilement menée par le commissaire Gauche, commence à porter ses fruits. Les premières constatations du médecin légiste, faites sur place, montrent clairement qu'Élodie de Kermarec a subi un traumatisme crânien, peut-être a-t-elle heurté une branche basse lors de sa promenade nocturne à cheval. Le corps n'ayant rien révélé d'autre, et l'enquête pouvant désormais se poursuivre, l'enterrement a eu lieu dès hier, afin que la famille garde intact le souvenir de la beauté d'Élodie.

Toutefois, dès que la nouvelle s'est répandue, les rumeurs sont allées bon train, et les regards de toute la communauté de Champigny-sur-Marne se sont aussitôt tournés vers le baron de Millande. Suivant son infailliable flair, le commissaire Gauche a aussitôt orienté son enquête dans cette direction, et demandé au baron de lui faire le récit de la soirée qu'Élodie avait passée en sa compagnie. Ayant confronté ce récit à ceux des domestiques, le commissaire a aussitôt mis en évidence des contradictions et des « trous de mémoire » qui ne sauraient manquer d'entraîner la très prochaine inculpation du baron, d'autant plus qu'une lourde canne lui appartenant et tachée de sang a été retrouvée sur les berges de la rivière, un peu en amont de l'endroit où le corps fut découvert. Nous ne pouvons que nous réjouir de voir que notre République compte en son sein d'incorruptibles limiers !

11 Mai 1902

Élodie de Kermarec finalement victime d'un accident ?

16 Mai 1902

On se souvient que la récente promotion du commissaire Gauche l'avait contraint à abandonner l'enquête sur la mort d'Élodie de Kermarec. Nommé à sa place, le commissaire Janvier a souhaité reprendre l'enquête depuis le début. Il a aussitôt remarqué un certain nombre de contradictions dans le rapport du médecin légiste, hiatus qui l'a fait douter de la réalité du « crime ».

Interrogé à nouveau, le médecin légiste a confirmé qu'une telle blessure, par une extrême malchance, aurait effectivement pu être causée par une branche qu'Élodie de Kermarec, chevauchant de nuit, n'aurait pas vue.

Cette dernière hypothèse blanchit de fait le baron de Millande et, puisqu'il n'y a plus forcément de meurtrier, il ne peut donc être coupable, en vertu du fait que le coupable ne saurait être autre que le supposé meurtrier et que la disparition de l'un entraîne mécaniquement la disparition de l'autre, comme l'a brillamment démontré de manière très convaincante le nouveau commissaire.

Voilà bien l'éclatante démonstration d'un esprit logique, digne de nos meilleurs limiers. « Je n'aurais pas dit mieux », a déclaré laconiquement le commissaire Gauche, interrogé à ce sujet, avant de renvoyer notre reporter tant il semblait accaparé par ses nouveaux devoirs.

Quant au baron de Millande, profondément choqué par la mort de sa fiancée et par les abominables soupçons qui ont un temps pesé sur lui, il a déclaré vouloir mettre un terme provisoire à sa carrière politique. On voit par là à quel point une honteuse rumeur injustifiée peut nuire !

9 mai 1902

J'ai tué Elodie. Comment cela s'est-il passé ? J'avais trop bu, sans doute, je l'ai poursuivie, je l'ai frappée, dans les écuries je crois ...

Toujours est-il que mon vêtement était taché de son sang quand j'ai refait surface, le matin. Bah, cette garce ne voulait plus m'épouser ! Je pense savoir de qui elle s'était entichée... Quelle farce ! Tant pris pour elle, de toute façon elle était trop écervelée pour porter le titre de baronne et surtout le nom de de Millande !

Il ne convient qu'à des gens au caractère fort et décidé.

Mais tout de même ... Tuer quelqu'un, ce n'est pas rien ! Malgré moi, les doutes m'assaillent, je ne me sens pas très bien.

Mais je connais le remède à ces désagréments : quelques jolies donzelles à dévergondner dans un grand lit sauront chasser mes idées noires ...

9 mars 1906

Le doute m'envahit de plus en plus à propos du meurtre que l'on m'impute.

Pourquoi est-ce que je n'arrive plus à me rappeler de ce soir fatal ? Je me souviens seulement qu'Élodie m'a dit qu'elle ne voulait plus m'épouser. À cause de ce foutu « magicien ». Sous le coup de la colère, je l'ai giflée ; de cela je suis sûr ... mais après ? C'est comme un immense trou noir... Je suis revenu à moi, étendu sur le sol de l'écurie, les mains et les habits tachés de son sang ... Mais alors, pourquoi cet affreux doute ?

Pourquoi ne puis-je me faire à l'idée que je l'ai tuée ? Oui, j'ai certes participé à beaucoup d'orgies dans mon existence, mais prendre une vie, ça, jamais ! Je n'aurais pas pu ... Et pourtant tout m'accuse, même ma canne. Quelque chose manque, comme si j'avais oublié un détail ... Il faut que mes souvenirs me reviennent, absolument !

13 mars 1906

J'ai trouvé ! Grâce à celui que j'avais d'abord pris pour un charlatan, des souvenirs enfouis sont remontés à ma mémoire et cette fois, je sais ! La bouteille de vin ... Edmond ne m'apporte jamais de bouteille débouchée. Il sait le plaisir que je prends à le voir la déboucher et parfois la décanter devant moi ... J'étais tellement hors de moi ce soir-là que je n'ai pas remarqué qu'elle était déjà ouverte, cette fichue bouteille ... Et après, qu'en a-t-on fait ? Va savoir, cela remonte à si longtemps ...

Cependant, Edmond, que j'ai interrogé là-dessus hier, est formel : il ne m'a pas montré de bouteille ce soir-là. Il s'est confié à moi, le pauvre homme : il a passé tellement d'années à m'imaginer en criminel, il en était tellement chagriné, qu'il n'avait jamais osé aborder la question. Il m'a dit qu'il se souvenait parfaitement que j'avais l'air ivre, et qu'il ne comprenait absolument pas comment j'avais pu me saouler à ce point, alors qu'il ne m'avait rien servi ce soir-là. Il en avait été mortifié, s'imaginant que j'avais une réserve d'alcool quelque part. C'est donc Élodie elle-même qui avait ramené cette bouteille ? Mais alors ...

Ah ! La garce !

Salut mon vieux Ménard !

J'avoue que je suis impressionné par la manière dont tu promènes ton monde. Bon, quand tu auras fini de jouer au petit saint, tu pourras sans doute revenir te joindre à nous pour jouer cette fois aux petits seins, lors d'une de ces soirées que tu affectionnes autant que moi, vieux cochon ! Il y aura même, sans doute, une nouvelle ! Alors, sors de ta retraite, et viens donc t'amuser avec nous ! En plus, il faut que je te parle de quelque chose concernant Élodie, une idée qui m'est venue ...

À bientôt, vieux !

Aristide



DISPARITION DU "PROFESSEUR QUATROMANI" !

Est-ce le scandale provoqué par son spectacle ? Le Professeur Quatromani a de nouveau disparu ! Et cette fois, définitivement ! Des passants ont vu le célèbre illusionniste, dont le dernier spectacle défraie la chronique depuis quelques jours, qui se promenait sur les quais, en face de la Conciergerie. Soudain, l'artiste s'est plié en deux, comme pris d'un terrible malaise. Il s'est affaissé et a basculé dans l'eau. Atterrés, les passants qui ont assisté à ce malaise n'ont pu intervenir et, malgré la foule qui s'est aussitôt massée sur les quais, personne n'a pu apercevoir le corps de M. Quatromani, que la Seine avait déjà englouti. Quelques plongeurs ont bien essayé de trouver le corps pour le remonter à la surface, mais ce fut en vain. On sait que la Seine garde parfois à jamais le corps de ceux qui s'y noient...

Quelle triste fin pour celui qui nous promettait encore bien des spectacles divertissants, et qui nous avait ramené d'Asie des savoirs si mystérieux ! Peut-être les récents scandales auxquels il avait été mêlé ont-ils altéré la santé du magicien ? Peut-être les efforts qu'il a dû fournir lors de ses récents spectacles sont-ils venus à bout de la résistance de cet homme ? On ne le saura jamais.

En tout cas, dès l'annonce de l'accident, et conformément aux dispositions du maître prestidigitateur, qui ne voulait pas que ses secrets tombent en d'autres mains, ses aides venus d'Asie ont commencé avec une rapidité étonnante à vider ses affaires du théâtre, et à les embarquer sur une péniche. À ce rythme, nul doute que le déménagement sera vite bouclé et que demain au plus tard, les secrets du Professeur Quatromani auront eux aussi quitté Paris... Pour quelle destination ? On ne sait. Hélas, quand un spectacle aussi passionnant pourra-t-il de nouveau venir nous distraire ?



Les « Chiens de Dieu »

Extrait de "Créatures fantastiques, esprits malveillants ou bienveillants", par Georges-André Laubranges.

On confond trop souvent les « chiens de Dieu », que l'on nomme sous d'autres cieux « changeurs de peau », avec les créatures telles que les loups-garous. Aussi ont-ils — à tort — une exécration réputation et sont-ils souvent pourchassés et exterminés, comme l'ont toujours été les lycanthropes. Or en réalité, leur vocation, comme le suggère fort bien leur dénomination européenne, est tout à fait bénéfique, et ils possèdent même des dons très particuliers, qui leur permettent de ressentir la présence néfaste d'un sorcier mal intentionné.

Hélas, l'habileté des sorciers est telle qu'ils parviennent souvent à les faire accuser de crimes qu'ils n'ont pas commis. Et de fait, les mages noirs n'ont pas d'ennemis plus dangereux que ces « chien de Dieu ». La différence entre un changeur de peau et un loup-garou est pourtant des plus élémentaires : les loups-garous ne contrôlent pas leur transformation et ne deviennent des bêtes assoiffées de sang qu'à la pleine lune. Les « changeurs de peau », s'ils sont eux aussi soumis, sans pouvoir s'y soustraire, aux transformations de la pleine lune, peuvent, entre deux lunes, et à l'exception des nuits sans lune, se transformer à volonté. Ce qui signifie qu'ils possèdent une maîtrise partielle, mais bien réelle, de leur forme animale.

On prétend aussi que l'aide d'un « changeur de peau » est des plus utiles lorsque l'on a à combattre un démon. En effet, s'il n'a pas le pouvoir de renvoyer celui-ci dans les limbes, du moins peut-il empêcher le Diable d'entraîner le sorcier avec lui dans les enfers.

Nous n'avons toutefois pas réussi, à notre grand regret, à recueillir un témoignage visuel de tels combats, mais c'est un fait qu'en Asie, par exemple, les exorcistes étaient souvent accompagnés par des « changeurs de peau » ou « chiens de Dieu ».

FAÇON DE RAMENER UN MORT À LA VIE

*Introduction aux « savoirs cachés de l'Extrême-Orient »
par Anatole Fourbi*

Nombre de gens crédules ont accepté l'idée que des hommes d'exception étaient capables de ramener des morts à la vie.

Bien entendu, il n'en est rien. Cependant, le stratagème utilisé par ces « messies » est fort connu dans certaines sectes du Moyen-Orient ou de l'Inde. Il consiste à droguer la personne visée pour qu'elle paraisse morte. Elle est alors plongée dans une sorte de léthargie, et ses fonctions vitales sont si diminuées qu'il est alors tout à fait impossible de se rendre compte que l'on n'est pas en face d'un cadavre.

En revanche, on ne peut laisser une personne dans cet état plus de trois jours sans risquer sa mort, et définitive cette fois !

Pour la réveiller, il suffit de lui faire ingurgiter un contrepoison préparé avec soin. Ce tour — qui permet entre autres à certains fakirs de se faire « enterrer vivants », expérience dont de nombreux explorateurs européens de bonne foi se sont fait les témoins sans en connaître les arcanes — marche à tous les coups et n'a jamais été pris en défaut...

Il faut toutefois que le sorcier qui le manipule ait une parfaite maîtrise de son art, car l'expérience n'est pas sans danger.



**L'HYPNOSE
ET LA
SUGGESTION
AMOUREUSE**

Réussissez enfin à
séduire l'âme sœur

QUENTIN DE MARIGNY

PARIS 1899

Por s'assurer de l'amor d'une femme que voull séduire...

... Li nécromant doit d'emblée assavoir que s'il agit avecque totes précautions, il porra même son âme sauver de la damnation.

- Celui passera tot premièrement, avec grand avantage, un pacte avec Basile. Por ce faire, s'y prendra de telle façon :

- De prime se doit le nécromant faire morir, en lieu qu'il aura préalablement consacré aux démons, trois pucelles à lui venues sans violence, mais au moyen de la magie, par tel sortilège bien congu des praticiens de l'Art de la main gauche : ce por prouver au Démon que voull à lui faire venir que li sorcier est féal dans sa dévotion à Lui.

Avecque une tincte de pouvoir, faicte comme bien se sait quand on est sorcier, écrire sur un parchemin, avecque la plume d'un corvaux, trois brevets portant ces mots :

Hbardel
Statuel
Briel
Inriel
Elael
Linael

- Ensuite, se devra li nécromant sur lui porter, cousu à son piz, près le cor, avecque un fil d'argent trempé dans eau bénicte, un de ces brevets : et devra aussi trois fois froter les autres sur le cor de ses victimes avant que défunctes ne fussent, et les garder aussi par devers lui, piqués sur le fil d'argent qui penb de son cor, jusques à la fin du rituel.

- Tant que li nécromant portera cousu à son piz ces trois brevets, lors sera Basile à ses côtés por le soutenir dans son maléfice...

Ainsi sera le sacrifice à Basile dûment accompli, et se porra faire l'invocation et le rituel lui-même, comme suit de par après...

- Li nécromant devra par avant tote geste, comme il sied, tracer à terre un pentacle de protection, afin de s'y tenir hors des menées du démon qu'il va à lui faire venir par tels moyens que l'on use por ce faire : car cestui-là doit estre présent et assister au « mangier de l'api », fore que de se repaistre de l'ord qu'icy se va lors passier...

- Mais se doit d'abord li sorcier assavoir que s'il accomplit ce dernier rituel du mangier de la pomme en une place usément consacrée à vice ou à débauche, et si parvient icy, d'une manière aultre que violente, à obtenir un baisier de la femme convoitée, lors aura icelle, par ce faict, donné assentiment à la magie qui se va opérer, et ne s'i porra plus soustraire. Or doncques sera son âme damnée par appartenance à Basile, en lieu et place de celle-là du nécromant qui l'invocquera.

- De tote façon, li sorcier escrira, de même tincte que devant, les mêmes mots sur un api, lequel il devra faire mangier, pas moins de trois bouchées, à la femme que séduire voull.

- Alors sera icelle tote à lui, por tote désirance et débauche qu'il voudra... Si ne voull icelle trois morceaux mangier ou li baisier, sera l'âme du sorcier damnée par appartenance à Basile, por ce que cil aura faict de par avant.

L'invocateur doit prendre bien garde de ne pas oublier une seule des opérations ci enseignées, se non le démon, convoqué par ce rituel, se retourneroit contre lui. Lors faubroit, por l'affaiblir et le repousser, oser l'appeler par son vrai et véritable nom, lequel n'est verement point Basile, comme on sait, mais se trouve en ce grimoire celé.

Por faire venir à soi, de leur plein gré, pucelle ou bachelet

Deura li sorcier fabriquer, selon l'usage connu, une tincte de pouvoir. Lors suffit que la personne que voull à soi faire venir recoive sur elle une goutte de ceste tincte, por qu'icelle se rende, sans résistance, là où le sorcier la voull mener.

Por créer une tincte de pouvoir

Por faire une tincte de pouvoir, à fin d'escrire sur un bref ou tel support que voudra, telle formule ou tel charme que l'on peut par après user, devra li sorcier réaliser un philtre ainsi faict :

En commençant à jorz de feste carillonnée, mesler en une écuelle de grès, por tierce part :

- de lait traict un un treiziesme jorz du mois :
- d'esprit de vin souliré à lune pleine :
- de son propre sang, recueilli un mardi de noire lune.

En ce mélange, mettre à macérer durant 7 jorz et 7 nuicts :

- 7 poils de chat noir, partis en sept :
- 7 poils de loup, partis en cinq :
- 7 hosties consacrées parties en trois :
- 7 piécées de mummia :
- 7 morceaux de la coquille d'un œuf de Basile.

Avecque ceste tincte, lors porra escrire, avecque la plume d'un corvaux, sur tel support que l'on souhaite, ou les mots, ou les formules, ou les caractères qui se doivent user por le sortilège que voull réaliser...

Pour s'assurer de l'amour d'une femme que l'on veut séduire...

Le sorcier doit d'abord savoir que s'il agit avec toutes les précautions, il pourra sauver son âme de la damnation.

En premier, celui-ci aura grand avantage à passer un pacte avec Basile. Pour ce faire, il s'y prendra de la façon suivante :

– D'abord, le sorcier devra faire mourir en un lieu qu'il aura préalablement dédié au démon trois jeunes filles qui seront venues à lui sans violence, mais par magie, grâce au sortilège bien connu des pratiquants de la sorcellerie ; ceci afin de prouver au démon qu'il veut faire venir à lui, qu'il est loyal dans la dévotion qu'il lui porte ;

– Avec une « encre de pouvoir », fabriquée comme on sait quand on est sorcier, écrire avec la plume de corbeau quatre petits papiers portant ces noms :

Abardel

Statuel

Briel

Imriel

Elael

Linael

– Ensuite, le nécromant devra porter sur lui, cousu à sa poitrine, près du cœur, avec un fil d'argent trempé dans de l'eau bénite, ces petits papiers ; il devra aussi frotter les autres trois fois sur le corps de ses victimes avant qu'elles ne soient mortes, et les garder aussi sur lui, cousus comme les autres sur sa poitrine avec ce même fil qui pend de son cœur, et ce jusqu'à la fin du rituel.

– Tant que le sorcier portera cousus sur sa poitrine ces quatre papiers, alors « Basile » sera là pour le soutenir dans son maléfice ; ainsi le sacrifice à « Basile » sera accompli, et l'invocation et le rituel proprement dits pourront se faire, comme expliqué ci-après :

– Le sorcier devra avant toute chose, comme il est d'usage, tracer au sol un pentacle de protection, afin de s'y tenir à l'abri du démon qu'il va invoquer par les processus habituels ; car celui-ci doit assister au « manger de la pomme » avant de se repaître du vice (littéralement de l'ordure, des saletés...) qui va s'accomplir en ce moment.

– Mais il doit d'abord savoir que s'il accomplit ce dernier rituel de l'invocation et du « manger de la pomme » en un lieu ordinairement dévolu au vice ou à la débauche et s'il parvient en ce lieu à obtenir sans aucune violence un baiser de la femme convoitée, alors celle-ci, par cet acte, aura donné son assentiment à la magie qui va s'opérer, et ne pourra plus s'y soustraire. C'est alors son âme qui sera damnée en

appartenant à Basile, en lieu et place de celle du sorcier qui fera l'invocation.

– Quoi qu'il en soit, le sorcier écrira, avec la même encre qu'auparavant, les mêmes mots sur une pomme d'api, dont il devra faire manger au moins trois morceaux à la femme qu'il veut séduire.

– Alors celle-ci sera toute à lui, pour tous ses désirs et les débauches qu'il voudra... Si celle-ci ne veut pas manger trois morceaux ou l'embrasser, l'âme du sorcier sera damnée en appartenant à Basile, à cause de ce qu'il aura accompli auparavant...

Celui qui fera l'invocation doit prendre bien garde de ne pas oublier une seule des opérations enseignées ici, sinon le démon se retournerait contre lui... Alors il faudrait, pour l'affaiblir et le repousser, oser lui donner son vrai et véritable nom, qui n'est évidemment pas Basile, comme on le sait, mais un autre nom qui se trouve caché dans les lignes de ce grimoire... Basile est en effet une anagramme de ASBIEL, qui est le vrai nom du démon (et dont la liste de noms à prononcer forme l'acrostiche).

Pour faire venir à soi, de leur plein gré, une jeune fille ou un jeune homme

Le sorcier devra fabriquer, selon la recette, une encre de pouvoir.

Il suffit alors que la personne que l'on veut faire venir reçoive sur elle une goutte de ce philtre pour qu'elle se rende, sans résistance, là où le sorcier veut la mener.

Pour créer une encre de pouvoir.

En commençant un jour de fête carillonnée, mélanger trois volumes égaux en un bol de grès :

– du lait trait un treizième jour du mois ;

– du vinaigre soutiré un soir de pleine lune ;

– de son propre sang, recueilli un mardi de lune noire (sans lune).

En ce mélange, mettre à macérer 7 jours et 7 nuits :

– 7 poils de chat noir, coupés en sept ;

– 7 poils de loup, coupés en cinq ;

– 7 hosties consacrées coupés en trois ;

– 7 pincées de mummia (poudre de momie) ;

– 7 morceaux de la coquille d'un oeuf de Basilic.

Avec cette encre, il pourra alors écrire, avec une plume de corbeau, sur le support qu'il souhaite, ou les mots, ou les formules, ou les caractères qui doivent être employés pour le sortilège qu'il veut réaliser.



Lycanthropie

Nous parlons ici d'un terme générique s'appliquant à la transformation momentanée d'un humain en animal. Il s'agit bien de toute métamorphose animale, car les garous ne se transforment pas exclusivement en loup, comme on le croit trop souvent. Ours, chauve-souris ou tigre sont, entre autres, également possibles. Toutefois, la métamorphose la plus fréquemment relevée reste, dans nos campagnes, celle de l'homme en loup. Ces bêtes semaient autrefois la terreur en Europe, l'homme transformé en loup perdant tout à fait sa raison et s'attaquant sans discrimination à ses semblables. Il est connu que les garous étaient friands de la chair des bergères, mais ne dédaignaient pas pour autant celle des prêtres. Il convient toutefois de noter que les démons eux-mêmes n'hésitaient jamais à emprunter la forme animale pour rencontrer les humains en rase campagne, venir troubler les religieuses jusque dans leur lit, ou présider les cérémonies du sabbat. Loups, mais aussi crapauds, chats, chiens, boucs étaient alors les formes les plus courantes rencontrées. Pour sa part, Satan lui-même adoptait fréquemment l'extérieur du loup, cet animal redoutable, méchant et simulateur.

On peut relever plusieurs sortes de transformations : volontaire pour les sorcières, mais la plupart du temps involontaire pour les êtres atteints de lycanthropie proprement dite ou les possédés qui, pour leur part, ont tendance à se comporter à la manière d'une bête, mais sans se transformer au physique.

Il n'était pas rare qu'une sorcière ou un sorcier puisse transformer son compagnon soit pour en user à des fins de débauche, soit pour s'en débarrasser ou encore pour profiter des aptitudes nouvelles acquises suite à la transformation en bête : puissance, agilité, endurance, fertilité, etc.

Tuer un lycanthrope ne nécessite pas nécessairement, comme on a pu le dire, des balles en argent ou bénites. Cela peut certes en augmenter l'efficacité, mais seulement si la créature est liée par un pacte démoniaque. Toute blessure reçue par l'être transformé se retrouvera chez l'humain revenu à sa forme première, bien entendu. Il en va tout autrement si l'on a affaire à un démon qui, lui, ne peut être révoqué que par un rituel approprié prononcé par un prêtre consacré.

L'apparence, la nature et les buts d'un tel être, on l'aura compris, sont infiniment variés et souvent difficiles à cerner, mais dans tous les cas, ils sont avides de prendre le sang et la vie des êtres humains se trouvant sur leur passage, essentiellement des jeunes filles et des prêtres.

Je tes reconu !

Cet enfant vient de tes
orgies ! Si tu ve sauver ta
peau va falloir payer !

Vendredi soir au Luxembourg.

Je te reconnaitre !

outlet

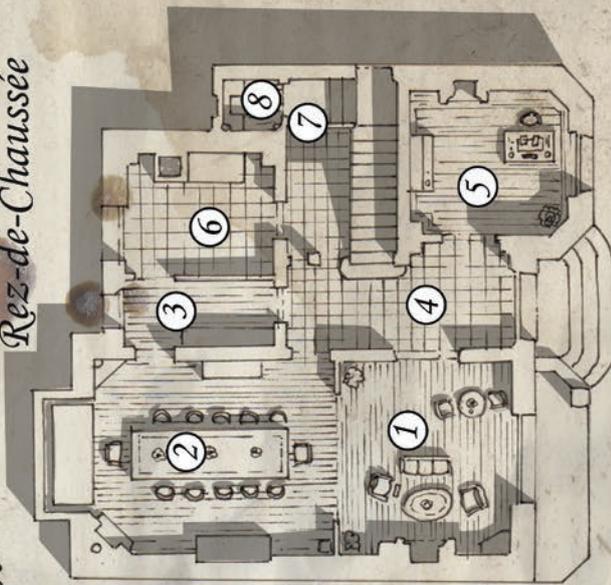
journal

issue

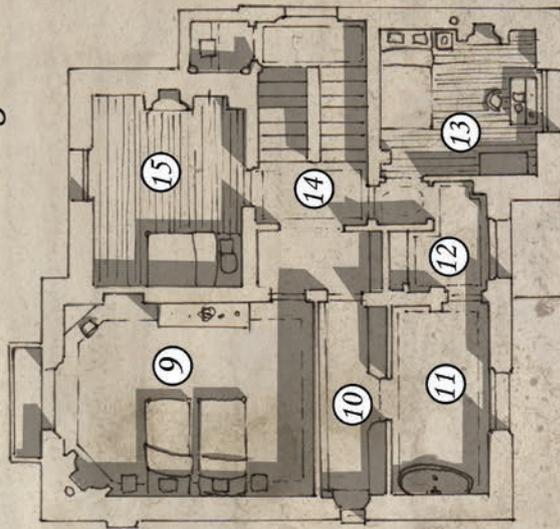
★ Plan du Manoir du baron Aristide de Millande ★

***** Cabinet d'architecture Sanfilippo

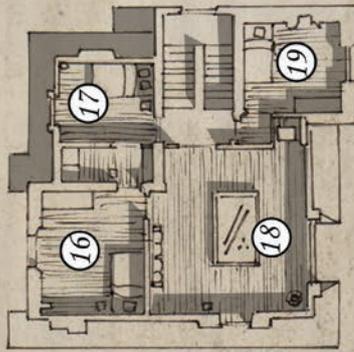
Rez-de-Chaussée



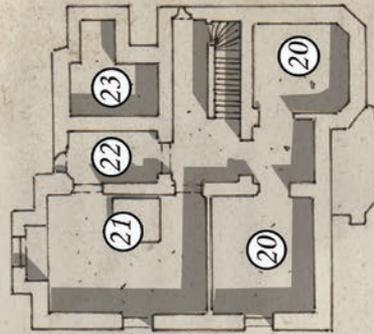
Premier étage



Deuxième étage
(échelle réduite)



Sous-sol
(échelle réduite)



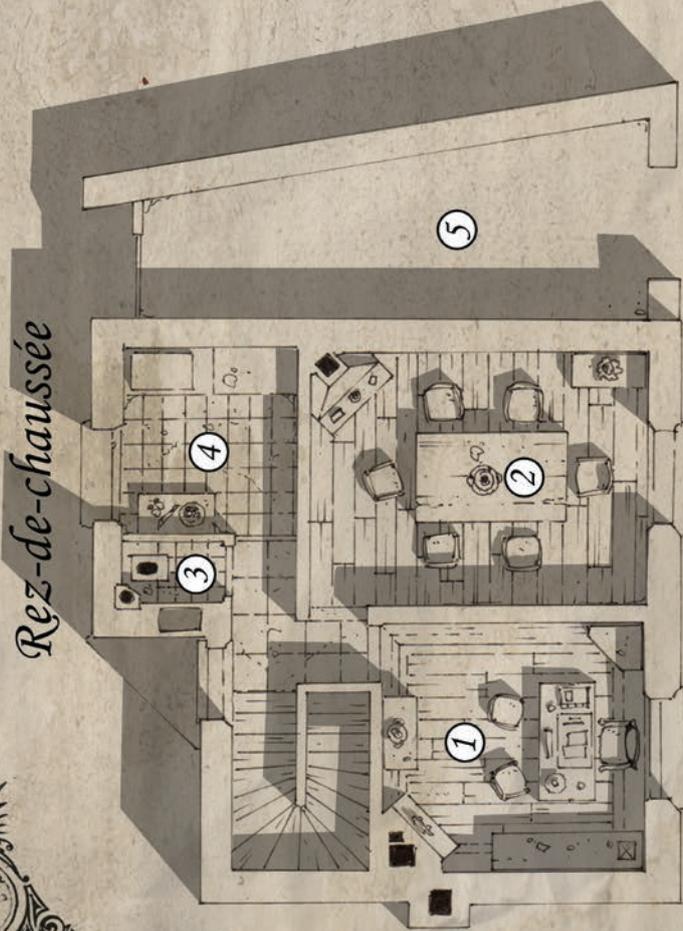
***** Légende *****

- | | | |
|--------------------|-----------------------|-----------------|
| 1 - Salon | 10 - Lingerie | 19 - Chambre |
| 2 - Salle à manger | 11 - Bains | 20 - Caves |
| 3 - Office | 12 - Toilette | 21 - Calorifère |
| 4 - Vestibule | 13 - Chambre | 22 - Charbon |
| 5 - Bureau | 14 - Pafier | 23 - Fosse |
| 6 - Cuisine | 15 - Chambre | |
| 7 - Service | 16 - Chambre | |
| 8 - WC | 17 - Chambre | |
| 9 - Chambre | 18 - Salle de billard | |

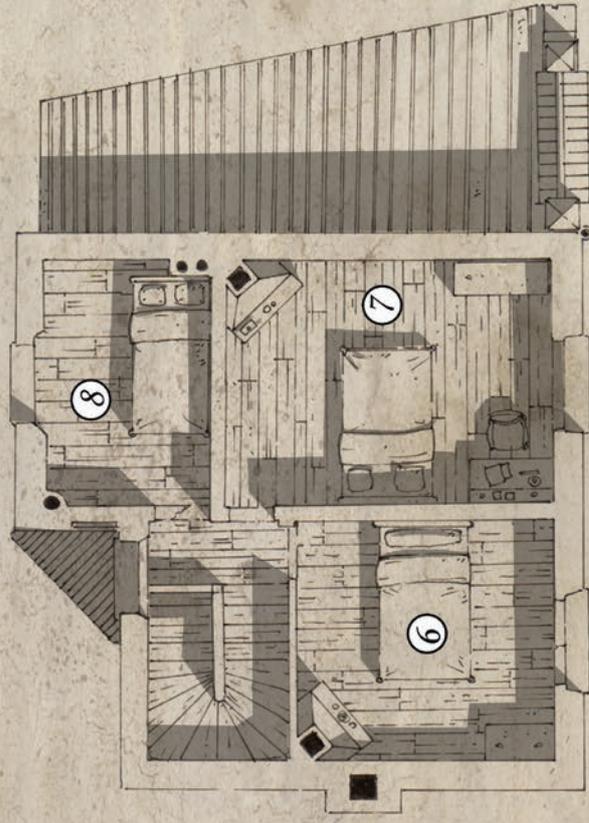
★ Plan de La demeure de l'abbé Juste Ménard ★

***** Cabinet d'architecture Sanfilippo

Rez-de-chaussée

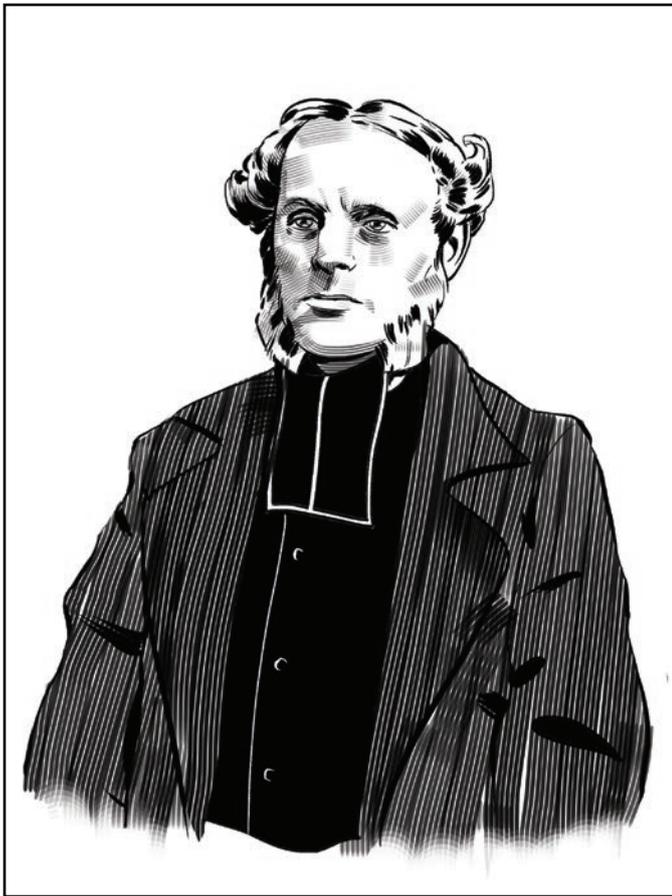


Premier étage



***** Légende *****

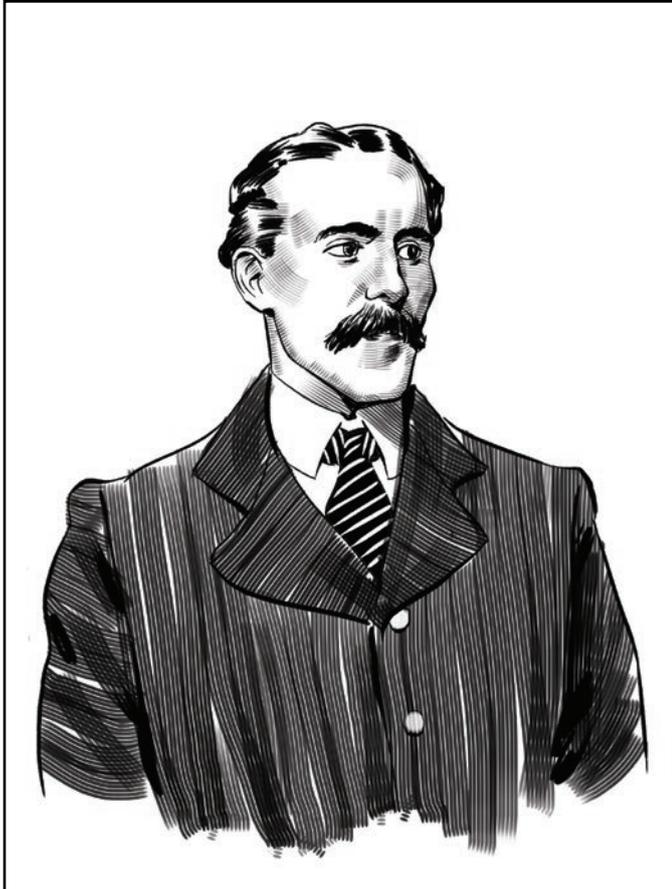
- 1 - Bureau
- 2 - Salle à manger
- 3 - W.C.
- 4 - Cuisine
- 5 - Garage
- 6 - Chambre
- 7 - Chambre
- 8 - Chambre et toilette



Abbé Juste Ménard



Élodie de Kermarec



Commissaire Adam Gauche



Professeur Quatromani



Aristide de Millande



Julie Ferrant



Isabelle de Kermarec